

# Initiative ODACE

Opération de Détection et d'Appui à la Création d'Entreprises



صندوق الودائع والأمانات

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

**CDC**  
L'INVESTISSEUR



## Initiative ODACE

Opération de Détection et d'Appui à la Création d'Entreprises

### LE CONTEXTE

Au-delà des contraintes réelles d'un contexte macro-économique tendu et d'un environnement incertain, une analyse fine révèle que des opportunités d'investissement existent portées par des entreprises en développement ou par des promoteurs mais ont du mal à se réaliser.

Le secteur bancaire, qui a été la principale source de financement des entreprises, face à ses propres contraintes sera en difficulté d'accompagner avec l'amplitude nécessaire les entreprises en cas de reprise. La prise de risque et la production de crédits est déjà fortement limitée en attendant les règles prudentielles de Bale 3 plus exigeantes en termes de fonds propres durs. Pour parer à cette situation et faire en sorte que ces initiatives aient le plus de chance de se concrétiser, la CDC, véhicule public d'investissement, souhaite consolider son rôle d'investisseur national par la stimulation des investissements et la création d'emplois et ce, par le biais de partenariats avec des opérateurs privés de référence pour la réalisation de projets structurants notamment dans des zones de développement régional.

### LA DÉMARCHÉ

Il s'agit d'une ambition nationale, qui va être déclinée sur le plan régional et local à travers une action de mobilisation d'un écosystème entier. L'objectif ultime de cette initiative est d'aligner les actions des pouvoirs publics en matière de relance de l'investissement, d'amélioration de la

capacité de transformation des idées en projets concrets viables et rentables répondant à des exigences de pérennité avec ceux des promoteurs privés dans le cadre de partenariat public privé qui permet à l'entreprise tunisienne de mieux jouer son rôle d'entreprise créatrice de valeur économique et sociale, partie prenante dans une économie solidaire (promouvoir l'emploi, créer une dynamique dans les régions, rétablir la confiance et un climat d'investissement favorable...).

La CDC s'engage donc, dans ce cadre, à mettre les ressources adéquates pour le financement de projets initiés par des opérateurs privés nationaux, seuls ou en association avec d'autres investisseurs, dans le cadre de leur stratégie de croissance et de développement avec une priorité pour les régions de l'intérieur.

A terme, l'initiative pourrait déboucher sur la création d'un réseau public-privé d'identification, de validation et de mise en place de projets économiquement viables.

### PARTENAIRES POTENTIELS

Le concours des partenaires privés est déterminant dans la réussite de cette initiative. Le partenariat envisagé n'est pas seulement financier sous forme de co-investissement. Il peut prendre plusieurs formes : co-investisseur avec la CDC, co-investisseur avec la CDC et un (des) promoteur (s), appui technique et commercial du promoteur seul ou avec la CDC, externalisation de services ou de produits, accords de partenariats avec les promoteurs, ...

Les groupes pressentis à ce stade présentent la particularité d'être solides financièrement, souvent leaders sur leur marché et disposant des ressources humaines et matérielles nécessaires.

- Alkimia
  - CARTES Assurances
  - Délice Holding
  - Groupe Elloumi
  - Groupe Hédi Ben Ayed
  - Groupe Hamrouni
  - Hédi Bouchamaoui Group (HBG)
  - Groupe Mabrouk (Monoprix, Le Moteur, ...)
  - Groupe Mzabi
  - Groupe Zouari (Sotudis)
  - Groupe Mohsen Hachicha
  - Groupe Chimique Tunisien
  - Groupe Loukil
  - Groupe One Tech
  - Groupe Kilani
  - Groupe Nouri Chaaabane
  - Integra Partners
  - Magasin Général
  - Poulina Group Holding (PGH)
  - Pharmacie Centrale
  - SFBT
  - Tunisie Télécom
  - Total Tunisie
  - UFI Group (Chaieb, Carrefour, ...)
  - Vivo Energy Tunisie (Shell)
- Cette liste n'est pas exclusive et pourrait être élargie à d'autres.

### PROCHAINES ÉTAPES

Une première réunion de prise de contact et de sensibilisation devrait avoir lieu le 26 novembre 2015 et aurait pour ordre du jour les points suivants :

- Discuter l'approche générale et la valider.
- Préciser et affiner les objectifs et développer l'argumentaire de l'Initiative.
- Analyser les options envisageables pour la concrétisation de l'Initiative.
- Définir l'approche et la méthode de travail pour approfondir les discussions avec chaque Groupe individuellement.